



Un nouveau rapport d'un comité d'experts jette les bases d'une vision à long terme des services de police dans les communautés autochtones

Communiqué de presse

Le 4 avril 2019 — Ottawa (Ontario)

Un nouveau rapport rédigé par un comité d'experts du Conseil des académies canadiennes (CAC) constate que de nombreuses communautés autochtones ne reçoivent pas de services de police qui répondent à leurs besoins en matière de sécurité et de protection; toutefois, les données suggèrent qu'une approche axée sur les relations et pilotée par la communauté a le potentiel d'apporter des améliorations considérables et durables.

Les services de police servant les communautés autochtones sont confrontés à des défis distincts de ceux servant les communautés non autochtones. Ces défis s'inscrivent dans un ensemble de considérations culturelles, sociales, historiques, juridiques, politiques et géographiques. *Vers la paix, l'harmonie et le bien-être : Les services de police dans les communautés autochtones* souligne que les réformes en matière de services de police doivent être considérées comme une partie des changements systémiques nécessaires pour améliorer la sécurité et le bien-être des communautés autochtones. Le comité a constaté que les approches les plus prometteuses impliquent l'établissement de relations entre la police, les autres prestataires de services et les membres de la communauté. Les approches efficaces fondées sur les relations sont dirigées par la communauté, respectent les valeurs fondamentales de celle-ci et offrent à la police l'occasion d'aider à mobiliser ses membres et de gagner leur confiance.

Le rapport recense également les principes qui pourraient être utilisés pour guider l'administration, le financement et la prestation des services de police dans les communautés autochtones. Ces principes découlent des données examinées et s'inspirent des vues holistiques de la sécurité et du bien-être communautaires déjà ancrées dans les cultures autochtones.

Enfin, le rapport vise à fournir aux dirigeants des communautés autochtones, aux décideurs et aux prestataires de services les bases nécessaires à la création de modèles efficaces et adaptés pour l'avenir des services de police dans ces communautés.

Citations

« Ce fut un honneur de présider ce comité et je suis reconnaissante qu'on m'ait donné l'occasion d'échanger des idées et des connaissances avec mes collègues qui y siègent. Nous espérons que ce rapport contribuera aux discussions en cours sur la façon dont nous irons de l'avant quant au rôle des services de police dans les communautés autochtones du Canada. »

- Kimberly R. Murray, présidente, comité d'experts sur les services de police dans les communautés autochtones

« Le présent rapport arrive à un moment important de l'évolution des relations entre les populations autochtones et non autochtones du Canada. Il examine en particulier le rôle présent et futur des services de police dans les communautés autochtones et quelles pratiques prometteuses et exemplaires pourraient être adoptées à plus grande échelle. »

- Eric M. Meslin, Ph. D., MACSS, président-directeur général du Conseil des académies canadiennes

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

- En 2017, Sécurité publique Canada a demandé au CAC de procéder à une évaluation du rôle présent et futur des services de police dans les communautés autochtones du Canada.
- *Vers la paix, l'harmonie et le bien-être : Les services de police dans les communautés autochtones* s'appuie sur un rapport de 2014 du CAC, intitulé *Le maintien de l'ordre au Canada au XXI^e siècle : Une nouvelle police pour de nouveaux défis*, en intégrant les derniers résultats de recherche et les informations connexes accessibles sur les services de police dans les communautés autochtones.
- Prière de visiter <https://sciencepourlepublic.ca/> pour télécharger le rapport.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de s'adresser à :

Heather Ennis

Directrice des communications, Conseil des académies canadiennes

613 851-7723

heather.ennis@scienceadvice.ca

Au sujet du Conseil des académies canadiennes

Le CAC est un organisme à but non lucratif qui entreprend des évaluations indépendantes et basées sur des données probantes afin de guider l'élaboration de politiques publiques au Canada. Le CAC a été fondé par trois organisations indépendantes qui représentent les esprits les plus brillants au Canada : la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie, et l'Académie canadienne des sciences de la santé. Leurs membres, fellows et dirigeants font partie du conseil d'administration et du comité consultatif scientifique du CCA et sont une source de premier plan d'experts pour nos comités d'évaluation. Les académies fondatrices du CAC fournissent également des conseils et des commentaires tout au long du processus d'évaluation, y compris pendant les processus de sélection des experts et de diffusion des rapports. Pour de plus amples renseignements au sujet du CAC ou de ses évaluations, rendez-vous au www.sciencepourlepublic.ca.

Suivez-nous sur Twitter : [@scienceadvice](https://twitter.com/scienceadvice)